BULLETIN D'INFORMATION DU CANAL DE MANOSQUE

SOMMAIRE

- 1. MOT D'OLIVIER GIRARD, PRESIDENT DE L'ASCM
- 2. L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN
 - **UNE EQUIPE D'AYGADIERS**
 - **DES TRAVAUX SOUS-TRAITES**
 - LE DESHERBANT
- 3. CA AVANCE ? LES TRAVAUX
 - 3EME TRANCHE DE LA MODERNISATION A MANOSQUE
 - **DES TRAVAUX DE REPRISE DES** BERGES A MANOSQUE

Pour tout renseignement:

ASSOCIATION SYNDICALE DU CANAL DE MANOSQUE (ASCM)

> TÉL.: 04 92 74 39 34 FAX: 04 92 73 21 30

E-mail: info@canaldemanosque.com www.canaldemanosque.com

MOT DE M. OLIVIER GIRARD, PRESIDENT DE L'ASCM

« Depuis ce début d'année, nous effectuons l'entretien et l'exploitation de l'ensemble de nos ouvrages en lieu et place du précédent fermier, la Société du Canal de Provence.

Nous avons œuvré afin que le service de desserte en eau brute soit assuré dans les meilleures conditions possibles.

Aucun incident notable n'est arrivé et je m'en vois rassuré. Car ce n'est pas sans inquiétude que j'ai porté avec l'ensemble des syndics la reprise en régie de ces missions, nouvelles pour nous. Je remercie vivement nos équipes pour leur travail.

Deux coupures d'eau, brèves, ont dû cependant être effectuées en raison de fuites. L'une a concerné le canal principal à Pierrevert. le 15 avril, et, la seconde, la filiole n° 1 de Sainte-Tulle, du 12 au 17 septembre. Ayant eu lieu en début et fin de saison d'arrosage, elles ont causé peu de désagréments auprès des adhérents concernés.

Nos équipes interviennent dès connaissance d'un disfonctionnement pour diagnostiquer son origine, établir la nature des travaux de réparation à réaliser et leur programmation. Je m'excuse par avance pour les éventuelles gênes occasionnées lors des coupures d'eau. Nous essayons de les limiter au strict nécessaire.

Nous souhaitons tirer bénéfice de cette 1ère année qui s'achève ainsi que des connaissances que nous assimilons au jour le jour, pour poursuivre l'amélioration de la gestion de nos ouvrages.

Par ailleurs, nous nous efforçons à poursuivre les travaux de modernisation de la desserte en eau, particulièrement coûteux et complexes à porter, mais qui permettent d'offrir aux adhérents un service plus efficient et plus économe en eau. »

Olivier GIRARD Président de l'ASCM



Pin tombé fin mars au niveau du canal maître à Lurs



Photo BTP Consultants



Nettoyage de la grille en tête de la prise d'eau qui alimente un réseau basse pression à Manosque -Photo BTP Consultants



Nettoyage du filtre du régulateur de pression du réseau basse pression à Corbières - Photo BTP

L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN

UNE EQUIPE D'AYGADIERS

L'importance des infrastructures et équipements indispensables pour assurer le service de desserte en eau brute auprès des 4200 adhérents de l'ASCM nécessite, pour leur exploitation et leur entretien courant, une équipe de 8 à 9 aygadiers.

L'exploitation des ouvrages, gravitaires ou basse pression, consiste à procéder aux manœuvres des nombreuses prises d'eau, vannes de vidanges, vannes de sectionnement, réducteurs. ventouses et purges ainsi qu'à réguler et contrôler niveaux d'eau afin de desservir convenablement les adhérents, de prévenir les débordements et de gérer les fuites qui se présentent.

Une surveillance générale s'impose. Les aygadiers effectuent des tournées quotidiennes au niveau des points stratégiques ou sensibles ainsi que des visites supplémentaires en cas de conditions météorologiques défavorables.

Ils enlèvent régulièrement les embâcles ou dépôts arrêtés au niveau des grilles situées en amont des siphons, des galeries et des prises d'eau collectives.

En cours de saison d'arrosage, ils gèrent également les bouchons qui peuvent se créer au niveau d'une buse par des dépôts végétaux, des racines d'arbres ou des objets divers.



Manœuvre de la vidange de l'aqueduc du Mardaric à Peyruis - Photo BTP Consultants



Débouchage de la filiole n°14 de Peyruis – Photo BTP



Manœuvre d'une prise d'eau d'une filiole busée en centre-ville de Manosque située au niveau de la voirie - Photo BTP Consultants

L'exploitation comprend également, dans une moindre mesure, le relevé de compteurs et la mise en route des pompes d'alimentation des bassins de la Ville de Manosque.

La réussite d'une saison d'irrigation repose sur la forte présence des aygadiers sur le terrain et leur savoir-faire.

L'entretien des ouvrages, réalisé par les aygadiers, comprend le nettoyage d'ouvrages particuliers, le graissage d'équipements et le remplacement de pièces, le curage manuel des filioles, le débroussaillage manuel, le désherbage, du petit élagage et l'abattage d'arbres.







Débroussaillage d'une filiole de Manosque pendant la saison d'arrosage nécessitant une mise à sec préalable - Photo BTP Consultants

DES TRAVAUX SOUS-TRAITES

Si certains travaux d'entretien sont réalisés en interne, d'autres sont sous-traités en raison de leur spécificité ou du matériel qu'ils requièrent.

Le curage mécanique du canal maître et des rigoles est pratiqué par l'entreprise PAGLIANO, dans le cadre du marché à bons de commande qui était déjà en place avant la reprise en régie.

Suite à une consultation, un marché à bon de commande d'une année, renouvelable trois fois, vient d'être passé avec les établissements BOURELLY pour la réalisation des travaux mécanisés d'éparage et de fauchage, de débroussaillage et de coupe d'arbres relatifs aux berges, pistes d'exploitations, accotements, talus et délaissés des ouvrages du canal.

Lorsque l'opération de nettoyage manuelle n'est pas suffisante, l'ASCM sous-traite le curage hydraulique des regards et puisards auprès des entreprises AQUAPROVENCE et ADCM.

BULLETIN N°21 – OCTOBRE 2014



Curage d'une filiole à Manosque à l'aide d'une mini pelle par l'entreprise PAGLIANO - Photo BTP



Débouchage d'un puisard bouché par les racines de l'arbre riverain, à Volx, par l'entreprise AQUAPROVENCE - Photo BTP Consultants

LE DESHERBANT

Comme explicité ci-avant, l'ASCM utilise, dès que leur mise en œuvre est possible, des techniques mécaniques - motorisées (éparage et broyage à plat) et manuelles (débroussaillage et élagage) pour l'entretien de la végétation sur et le long des ouvrages hydrauliques constitutifs des réseaux du canal de Manosque.

Cependant, elle est contrainte d'utiliser du désherbant pour les filioles à ciel ouvert lors de la d'arrosage car les techniques mécaniques, qu'elles soient motorisées ou manuelles, ne peuvent être employées en raison de l'enclavement des filioles entre deux clôtures de propriété (emprise foncière de 1,80 m de large), de la permanence de l'eau, de la pousse rapide de l'herbe, de l'impossibilité de couper fréquemment l'alimentation en eau des filioles dont la fonction est de desservir en eau les parcelles engagées à l'ASCM.

Le souhait de réduire l'utilisation du désherbant est au centre des préoccupations de l'ASCM. Les volumes utilisés ont déjà été réduits de façon significative. L'utilisation est aujourd'hui strictement limitée à la saison d'arrosage et aux filioles à ciel ouvert. Cependant, cette question n'est pas simple. L'ASCM a l'intention de poursuivre sa réflexion afin de trouver une solution qui intègre les contraintes technique, organisationnelle, opérationnelle et financière.

CA AVANCE? LES TRAVAUX

3EME TRANCHE DE LA MODERNISATION DE LA DESSERTE EN EAU MANOSQUE

Ce programme de travaux, qui permet de passer d'une desserte gravitaire et périodique à partir des















filioles à ciel ouvert à une desserte basse pression et continue, est découpé en quatre tranches. Les deux premières tranches ont été réalisées. La première tranche a concerné les lotissements du quartier des Vannades, 920 ml de conduites et 72 adhérents. La deuxième tranche a concerné le quartier Bas Saint-Lazare, 2900 ml de conduites et 85 adhérents.

La troisième tranche concerne les quartiers des Embarrades Ouest et du boulevard Ernest Devaux. Les travaux vont démarrer mi-octobre 2014. Sous la maîtrise d'ouvrage de l'ASCM et la maîtrise d'œuvre de la Société du Canal de Provence, 4 entreprises réunies au sein d'un groupement ont été retenues : l'entreprise CER, l'entreprise ANDRE TP, l'entreprise D'ANGELO et l'entreprise PAGLIANO. 3800 ml de conduites, de diamètres extérieurs entre 40 et 160 mm, et environ 145 bornes d'arrosage vont être posés. Les travaux se termineront début mars. Les adhérents pourront ainsi profiter de l'eau pendant toute la saison d'arrosage.

Ces travaux cumulés, études comprises, d'un montant estimatif de 1891000 € HT, sont financés à hauteur de 50 % par l'Agence de l'Eau RMC, 30 % par la Région, et 20 % par l'ASCM.

La quatrième tranche qui est projetée entre octobre 2015 et mars 2016 concernera le quartier Saint-Pierre.

DES TRAVAUX DE REPRISE DES BERGES A MANOSQUE

Des travaux de confortement et de recalibrage de portions du canal maître ont été programmés sur les deux prochains hivers. Le linéaire cumulé se porte à 1800 ml et concerne les lieux-dits « Haut Saint-Lazare », « Les Combes » et « Les Chauvinets ».

Le maître d'œuvre choisi suite à un appel d'offres est la Société des Eaux de Marseille. Le chantier a été notifié à l'entreprise MINETTO qui débutera la réalisation de la 1ère tranche de travaux mioctobre 2014.

Le CHOMAGE du canal principal

Le canal principal sera mis à sec le 03 novembre 2014.

L'eau sera remise à compter du 02 février 2015. Un délai de plusieurs jours est nécessaire pour que l'eau arrive, depuis la prise principale au barrage de l'Escale, jusqu'à Corbières. Le canal principal sera donc remis en eau de façon progressive.

Si vous prélevez l'eau directement dans le maître, pensez à retirer vos installations dès la mise à sec hivernale du canal pour permettre l'entretien des berges.

Si vous bénéficiez d'une borne d'arrosage sous pression, veillez à la purger et à la protéger du gel.